

REPUBLICQUE GABONAISE

UNION TRAVAIL JUSTICE



**DISCOURS
DE**

**SON EXCELLENCE
MONSIEUR PAUL TOUNGUI
MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES, DE LA COOPÉRATION, DE LA FRANCOPHONIE
ET DE L'INTÉGRATION RÉGIONALE
DE LA RÉPUBLIQUE GABONAISE**

A

**LA SOIXANTE-QUATRIÈME
SESSION ORDINAIRE
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES**

..*..*..*..*..*..*

New York, le 25 Septembre 2009

Vérifier à l'audition

**Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de
Gouvernement**

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire général,

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais avant tout adresser mes vives félicitations au **Dr. Abdussalam TREKI** pour sa brillante élection à la présidence de la 64^{ème} session ordinaire de notre Assemblée générale.

J'aimerais également rendre un hommage mérité à Son Excellence Monsieur **Miguel d'Escoto BROCKMAN**, Président de la 63^{ème} session pour le travail accompli pendant son mandat.

A vous, Monsieur le Secrétaire Général, je réaffirme la confiance et l'appui de mon pays dans la poursuite de votre action à la tête de notre Organisation.

Monsieur le Président,

Le Gabon vient de traverser une phase cruciale de son histoire en tant que nation. Avec la disparition du Président OMAR BONGO ONDIMBA le 8 juin 2009, notre pays a vu s'ouvrir une période délicate de transition politique au cours de laquelle nous avons dû rechercher dans nos ressources profondes l'énergie nécessaire pour faire face à notre destin.

A l'aune des dispositions pertinentes de notre loi fondamentale et sous la conduite du Président par intérim Madame Rose Francine ROGOMBE, nous avons su mener à bien un processus électoral anticipé, qui a abouti au scrutin du 30 août 2009 à l'issue duquel, Monsieur Ali BONGO ONDIMBA a été officiellement proclamé élu Président de la République par la Cour Constitutionnelle qui dispose désormais d'un délai d'un mois pour examiner les réclamations ou recours nés de l'élection.

A cet égard, il importe qu'un hommage solennel soit rendu au peuple gabonais pour son sens élevé de responsabilité, sa maturité et son attachement aux valeurs de paix et de démocratie.

Qu'il me soit permis d'associer à cet hommage, les peuples d'Afrique, puis remercier les autres pays, les organisations internationales et les organismes de la société civile venus observer le déroulement des élections au Gabon et nourrir de leur expérience, notre processus démocratique.

Au moment où s'inscrit une nouvelle page dans notre marche vers le progrès et le développement, nous savons pouvoir compter sur la communauté internationale et sur tous les amis du Gabon de par le monde, pour relever les défis d'aujourd'hui et de demain.

Monsieur le Président,

La soixante-quatrième session ordinaire de notre Assemblée générale ouvre ses travaux dans un contexte international caractérisé par des crises successives : crise économique et financière, crise alimentaire, crise énergétique, et crise environnementale.

Il nous faut apporter des réponses urgentes et durables à ces différentes crises en mettant en oeuvre une action collective pour les enrayer et assurer à nos populations, le développement qu'elles appellent de tous leurs voeux.

La Conférence organisée par les Nations Unies, du 24 au 26 juin dernier à New York, sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement, a marqué une étape importante dans l'expression de nos préoccupations et dans celle de notre engagement à mener une lutte concertée contre la crise et les répercussions qu'elle a sur nos pays.

L'unité de vues à laquelle nous sommes parvenus, au sujet des mesures à prendre face à la crise, exige de nos pays une participation pleine et solidaire à l'élaboration des interventions appropriées.

Au delà des spécificités propres à chacun de nos pays, nous devons ensemble, veiller à ce que les mesures prises et les interventions menées bénéficient d'un financement adéquat et soient exécutées sans délais et coordonnées à l'échelle internationale.

Monsieur le Président,

La crise alimentaire a été au centre de nos échanges lors de la 63^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations Unies et a fait l'objet de deux importantes déclarations : celle de la Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale tenue à Rome le 5 juin 2008, et celle de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine organisée à Syrte en juillet 2009.

Il nous appartient désormais de poursuivre la mise en oeuvre des différentes Déclarations et mesures adoptées à l'issue des rencontres organisées tant à l'échelle internationale que régionale.

C'est à l'aune du strict respect des engagements que nous prenons qu'il nous sera possible d'endiguer les effets pervers des crises conjoncturelles sur le développement de nos Etats respectifs.

Monsieur le Président,

Le défi de l'alimentation d'une planète en pleine croissance démographique est intimement lié à la question environnementale et au changement climatique.

L'impact néfaste du réchauffement climatique, sur l'augmentation de la production agricole susceptible de contribuer à la résolution durable de la crise alimentaire n'est plus à démontrer.

Je me réjouis donc une fois de plus, du choix de cette problématique comme thème des discussions du débat de haut niveau organisé par le Secrétaire général, en marge de la présente session, dans la perspective de la rencontre de Copenhague de décembre prochain.

Pour cela, nous réaffirmons notre appui à la position commune de l'Afrique sur les changements climatiques adoptée à Addis Abeba par les Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine en août 2009.

Mon pays le Gabon, dont la forêt est l'une des composantes de l'important bassin du Congo, principal poumon écologique de la planète, a adhéré sans réserve aux différentes conventions internationales relatives à la lutte contre le dérèglement climatique et à la préservation de la biodiversité.

Le Gabon a décidé d'assumer sa part de co-responsabilité en consacrant 11% de son territoire à l'humanité avec, entre autre, la création de 13 parcs nationaux.

Monsieur le Président,

L'interdépendance des crises auxquelles la communauté internationale fait face met en exergue aujourd'hui, encore plus qu'hier, la nécessité d'insuffler un nouvel élan aux efforts en faveur de la paix et de la sécurité internationales, mais aussi, celle de mener une action collective à l'échelle mondiale.

C'est fort de cette conviction, que le Gabon a soumis sa candidature pour un siège de Membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies pour la période 2010-2011, laquelle a d'ailleurs été endossée par l'Union Africaine lors de la treizième Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement tenue en juillet 2009 à Syrte.

Mon pays est également convaincu que cet édifice ne devrait pas rester figé mais devrait évoluer pour permettre à notre Organisation Mondiale de mieux s'adapter au contexte international de l'heure.

C'est pour cette raison que les dirigeants du monde à travers la Déclaration du Millénaire, et le Document final du Sommet mondial de 2005, ont réaffirmé la nécessité de renforcer l'Organisation des Nations Unies afin de lui permettre de réaliser plus efficacement ses principales missions.

A cet égard, mon pays se félicite des progrès accomplis depuis le Sommet mondial de 2005, dans la mise en oeuvre des recommandations importantes du Document final dans le cadre du processus de la réforme des Nations Unies.

Confortés par ces avancées majeures, nous devons encore poursuivre nos efforts pour parachever les réformes entamées.

La construction d'un monde plus juste et plus sûr qui réponde aux aspirations profondes des peuples en dépend.

Je vous remercie./-